

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Denneulin, 10 avril 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)

Collation1 p. (286r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Denneulin, 10 avril 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/50703>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 avril 1882](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire [Denneulin](#)

Lieu de destination 55, rue de Lormont, Bordeaux (Gironde)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin demande à Denneulin, candidat à un emploi dans la Société du Familistère de Guise, quel est son âge et quels sont les appointements auxquels il aspire. Il le prie de lui communiquer ses références.

Support La signature de la lettre n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Emploi, Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Bruxelles 10 mai 1878

Monsieur le Commissaire

En attendant votre demande  
d'indication de la manière  
qu'il faut se comporter  
à une députation  
pour un décret?

A quelle cause ces députés  
moyens les plus sûrs de  
référence du tout.

Je vous envoie à la poste  
possible de faire une députation  
croyez je vous prie  
à votre parfaite